Fiche 11. Cycle 3.

**VILLE DE MONBAC / AVIS À LA POPULATION :** DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS ET DE LOMBRICOMPOSTEURS !

Le COMPOSTAGE, qu’est-ce que c’est ?

Le compostage est un procédé de transformation au cours duquel une multitude d’organismes vivants (bactéries, champignons, insectes…) transforment les déchets organiques en compost. À partir des déchets de cuisine et de jardin, vous pouvez produire un amendement gratuit et naturel qui améliore et enrichit la terre de votre jardin.

Principe de fonctionnement

– Alterner déchets secs carbonés et structurants qui favorisent l’aération (bois broyé, brindilles, feuilles mortes, carton...) avec déchets humides azotés (tontes fraiches, épluchures, fruits abimés...)

– Brasser régulièrement pour mélanger et permettre à l'air de circuler

– Maintenir humide en arrosant

– Montée en température (65 degrés environ)

Fiche technique

– Capacité de traitement de déchets : 333 kg/an

– Compost produit : 15 kg tous les 3 mois

– Dimensions : larg. 120 cm / haut. 100 cm

– Utilisation : extérieur uniquement